



**SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 MAI 2013
TABLE DES MATIÈRES**

1. OUVERTURE.....	685
2. ORDRE DU JOUR	685
2.1 2013 05 111 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 avril 2013.....	685
3. PROCÈS-VERBAUX (LA LECTURE SERA FAITE À LA DEMANDE D'UN MEMBRE DU CONSEIL SEULEMENT).....	687
3.1 2013 05 112 Lecture, si demandée, et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2013 et de la séance extraordinaire du 8 avril.....	687
4. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT 3	687
4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance ordinaire.....	687
5. VISITE ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	687
5.1 Présences et période de questions.....	687
6. RAPPORTS.....	687
6.1 Rapport du maire	687
6.2 Rapport des comités.....	687
6.3 Rapport du directeur général.....	687
7. ADMINISTRATION	688
7.1 2013 05 113 Projet de loi-cadre sur la décentralisation au printemps 2013.....	688
8. URBANISME.....	689
8.1 2013 05 114 Hydro-Québec installation de poteaux sur la rue des Pâquerettes	689
8.2 2013 05 115 Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme concernant la construction de la maison de monsieur René Landry et de madame Manon Campagna	689
8.3 2013 05 116 Entérinement de la proposition du Comité consultatif d'urbanisme dans la demande d'une dérogation mineure par monsieur René Landry.....	690
8.4 2013 05 117 Renouvellement de 3 membres au comité consultatif d'urbanisme (CCU)	690
9. VOIRIE MUNICIPALE	690
9.1 Rapport des travaux fait par l'inspecteur municipal au mois de mars 2013.....	690

9.2	2013 05 118 Demande du Ministère des transports concernant l'élargissement du pavage des accotements de la route 206 à Sainte-Edwidge-de-Clifton.....	690
10.	ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU	691
10.1	Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement du 25 avril 2013.....	691
10.2	2013 05 119 Demande d'achat pour le mémo aux résidents concernant les matières résiduelles.....	691
11.	SÉCURITÉ.....	691
11.1	2013 05 120 Achat d'un réduit pour les bornes sèches de 181.66 \$	691
11.2	2013 05 121 Demande de contribution au SÉCURIJOUR COMPTON 2013.....	692
11.3	2013 05 122 Nomination des membres du comité civile en prévision de la révision du plan de sécurité civile.....	692
12.	LOISIRS ET CULTURE.....	693
12.1	2013 05 123 Compte rendu Inode et organisation d'une fête le 15 juin 2013	693
12.2	Dépôt des recommandations du comité de réflexion Inode à Sainte-Edwidge	693
12.3	2013 05 124 Rémunération de la coordonatrice et monitrices du Service d'animation estivale (S.A.E.) de Sainte-Edwidge pour la saison 2013	693
12.4	2013 05 125 Embauche du personnel et heures d'ouverture pour la piscine 2013... ..	694
12.5	2013 05 126 Tarifs d'entrée piscine 2013	694
13.	CORRESPONDANCE	694
13.1	Dépôt de la correspondance reçue en avril 2013.....	694
13.2	2013 05 127 Adoption de la correspondance	694
14.	TRÉSORERIE	694
14.1	2013 05 128 Adoption des comptes à payer au 6 mai 2013.....	694
14.2	Conciliation bancaire au 31 mars 2013.....	694
14.3	Liste des comptes à recevoir au 30 avril 2013.....	694
14.4	Délégation au 30 avril 2013	694
14.5	Liste des déboursés au 30 avril 2013.....	695
15.	DIVERS.....	695
15.1	2013 05 129 Demande de commandite Expo de la Vallée de la Coaticook	695
15.2	2013 05 130 Fondation CHUS.....	695
15.3	2013 05 131 Inscription à la soirée organisée par la Table des MRC de l'Estrie.....	695

15.4	2013 05 132 Invitation à adhérer au programme d'embellissement horticole et paysager des Fleurons du Québec.....	696
15.5	2013 05 133 Autorisation de destruction - archives.....	696
16.	VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS	696
17.	2013 05-134 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE	696

Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 6 mai 2013, à 20 h 00, présidée par le maire, monsieur Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers

Madame Sandra Raymond (absente)	Monsieur Yvon Desrosiers
Monsieur Jean-Yves Masson	Monsieur Jean-Pierre Bessette
Monsieur Martial Tétreault	Monsieur Réjean Thérout (absent)

Et le directeur général, monsieur Réjean Fauteux.

Monsieur le maire Bernard Marion.

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit :

1. Ouverture

2. Ordre du jour

2.1 2013 05 111 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 avril 2013.

1. Ouverture

- 1.1 Prière
- 1.2 Mot de bienvenue du maire
- 1.3 Présence des membres du conseil

2. Ordre du jour

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 mai 2013.

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

3.1 Lecture, si demandée, et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 avril 2013 et de la séance extraordinaire du 8 avril 2013.

4. Suivi des affaires découlant du point 3

4.1 Questions et dépôt du suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance ordinaire et extraordinaire

5. Visite et période de questions

5.1 Présences et période de questions

6. Rapports

- 6.1 Rapport du maire
- 6.2 Rapport des comités
- 6.3 Rapport du directeur général

7. Administration

7.1 Projet de loi-cadre sur la décentralisation au printemps 2013

8. Urbanisme

8.1 Hydro-Québec installation de poteaux sur la rue des Pâquerettes

- 8.2 Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme concernant la construction de la maison de monsieur René Landry et de madame Manon Campagna
 - 8.3 Résolution pour entériner de la proposition du Comité consultatif d'urbanisme dans la demande de dérogation mineure par monsieur René Landry
 - 8.4 Renouvellement de 3 membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 9. Voirie**
- 9.1 Rapport de l'inspecteur
 - 9.2 Demande du Ministère des transports concernant l'élargissement du pavage des accotements de la route 206 à Sainte-Edwidge-de-Clifton
- 10. Environnement et hygiène du milieu**
- 10.1 Dépôt au conseil du certificat relatif à la procédure d'enregistrement du 25 avril 2013 concernant le règlement 319-2013
 - 10.2 Mémo concernant les matières résiduelles
- 11. Sécurité**
- 11.1 Achat d'un réduit pour les bornes sèches (181.66 \$ tx incluses)
 - 11.2 Demande de contribution au Sécurijour Compton
 - 11.3 Révision et résolution pour nommer les membres du comité de sécurité civile
- 12. Loisirs et Culture**
- 12.1 Compte rendu Inode et organisation d'une fête le 15 juin 2013 (budget 500 \$)
 - 12.2 Dépôt des recommandations du comité de réflexion Inode à Sainte-Edwidge-de-Clifton
 - 12.3 Rémunération coordonnatrice et monitrices pour S.A.E. 2013
 - 12.4 Rémunération sauveteur de la piscine municipale 2013
 - 12.5 Tarifs d'entrée piscine 2013
- 13. Correspondance**
- 13.1 Dépôt de la correspondance reçue en avril 2013
 - 13.2 Adoption par résolution de la correspondance
- 14. Trésorerie**
- 14.1 Adoption des comptes à payer au 6 mai 2013
 - 14.2 Conciliation bancaire au 31 mars 2013
 - 14.3 Liste des comptes à recevoir au 30 avril 2013
 - 14.4 Délégation au 30 avril 2013
 - 14.5 Liste des déboursés au 30 avril 2013
- 15. Divers**
- 15.1 Demande de commandite Expo de la Vallée de la Coaticook
 - 15.2 Don à la Fondation du CHUS
 - 15.3 Inscription à la soirée organisée par la Table des MRC de l'Estrie (50\$)
 - 15.4 Invitation à adhérer au programme d'embellissement horticole et paysager des Fleurons du Québec
 - 15.5 Autorisation de destruction - archives
- 16. Varia et période de questions**
- 17. Levée de la séance et heure**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

7. Administration

7.1 2013 05 113 Projet de loi-cadre sur la décentralisation au printemps 2013

ATTENDU QUE, plus que jamais, le développement des régions du Québec passe par une véritable décentralisation des pouvoirs pertinents au développement local et régional et répond au vœu des élus municipaux d'occuper d'une façon dynamique le territoire en ayant en mains les leviers essentiels pour assurer le développement durable des collectivités locales et supralocales;

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités travaille depuis plus de 20 ans à faire reconnaître l'importance que représente l'enjeu de la décentralisation dans l'occupation dynamique du territoire et le rôle déterminant des MRC dans la réussite de cette décentralisation;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec, par la voix de sa première ministre lors du discours inaugural en novembre 2012, s'est engagé à adopter une loi-cadre sur la décentralisation au cours de son présent mandat, engagement confirmé par la nomination d'un sous-ministre associé aux Régions au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, dédié à l'élaboration du projet de loi-cadre sur la décentralisation annoncé pour le printemps 2013;

ATTENDU QUE la première ministre, madame Pauline Marois, réaffirmait son intention, lors du Congrès de la Fédération québécoise des municipalités du mois de septembre 2012, à l'effet d'adopter une loi-cadre sur la décentralisation dans un horizon court;

ATTENDU QUE le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Sylvain Gaudreault, confirmait à la FQM cet engagement de présenter dès ce printemps une loi-cadre sur la décentralisation;

ATTENDU QUE l'une des plus grandes réussites du Québec en matière de décentralisation, et ce à l'échelon de la MRC, est la Politique nationale de la ruralité dont le succès a été amplement reconnu par l'Organisation de coopération et de développement économique dans son examen des politiques rurales du Québec réalisé en juin 2010;

ATTENDU QUE l'Organisation de coopération et de développement économiques concluait ce rapport en affirmant que « Le Québec doit renforcer le pouvoir politique supralocal » précisant que selon le principe de la subsidiarité, la MRC est le niveau administratif le plus pertinent pour une approche territoriale renforcée et porteuse d'avenir;

ATTENDU QUE plusieurs politiques et programmes gouvernementaux, en plus de la Politique nationale de la ruralité, reconnaissent déjà l'échelon supralocal (MRC) comme niveau pertinent de délégation de responsabilités et de compétences tels les schémas d'aménagement et de développement des territoires, les schémas de couverture de risques, la gestion des matières résiduelles et la gestion du transport collectif;

ATTENDU QUE l'entité MRC est le lieu reconnu de la complémentarité rurale-urbaine dimension incontournable d'une dynamique territoriale forte qui se doit d'être reconnue et inscrite dans la future loi-cadre sur la décentralisation;

ATTENDU QUE les associations municipales ont signé, en 2004, un protocole d'entente avec le gouvernement du Québec dans le but d'entamer le processus de décentralisation, mais que celui-ci ne s'est jamais véritablement concrétisé;

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités déposait un mémoire en 2005 plaidant pour un projet de loi-cadre sur la décentralisation « Pour un État de proximité et une autonomie des communautés » suite à une large consultation de ses membres et où l'on affirmait que toute démarche de décentralisation devrait tendre au renforcement des MRC, les reconnaissant comme lieu privilégié de la démocratie locale et du transfert de compétences pour une dynamique accrue des territoires;

ATTENDU QU'en 2010, la Fédération québécoise des municipalités réitérait la volonté que la MRC soit l'instance reconnue dans la mise en œuvre de la Loi-cadre sur l'occupation et la vitalité des territoires, et que cette résolution a reçu l'appui de plus de 600 municipalités et MRC;



8.3 2013 05 116 Entérinement de la proposition du Comité consultatif d'urbanisme dans la demande d'une dérogation mineure par monsieur René Landry

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a émis un avis favorable à la demande de dérogation mineure 003-2013 le 16 avril 2013;

CONSIDÉRANT que monsieur René Landry a déposé une demande de dérogation mineure dûment remplie à l'inspecteur en bâtiment;

CONSIDÉRANT que le demandeur possède une superficie de terrain de 11702.10 m².

CONSIDÉRANT que la demande ne cause pas de préjudice apparent au voisinage;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil municipal accorde la demande de dérogation mineure 003-2013 à monsieur René Landry concernant la construction d'un bâtiment accessoire ayant une superficie de 1 216 pieds carrés et d'une hauteur de 21 pieds (un pied de plus haut que le bâtiment principal).

VOTE : POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉE

8.4 2013 05 117 Renouvellement de 3 membres au comité consultatif d'urbanisme (CCU)

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE madame Lorraine Lanciaux, monsieur Dominic Scalabrini et monsieur Paul Viens soient nommés à titre de membres du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) pour un autre mandat de 2 ans se terminant en 2015.

VOTE : POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉE

9. Voirie municipale

9.1 Rapport des travaux fait par l'inspecteur municipal au mois de mars 2013

Le directeur général dépose au conseil le rapport des travaux exécutés par l'inspecteur municipal pour les périodes 24 mars au 27 avril 2013. Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport et s'en déclarent satisfaits.

9.2 2013 05 118 Demande du Ministère des transports concernant l'élargissement du pavage des accotements de la route 206 à Sainte-Edwidge-de-Clifton

ATTENDU QUE le Ministère des transports offre à la municipalité l'élargissement du pavage des accotements de la route # 206 dans la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton ;

ATTENDU QUE le Ministère procédera cette année à ses frais, au pavage d'un mètre de large des accotements non pavés de cette route à ses frais ;

ATTENDU QUE le Ministère pourra pour accommoder les cyclistes empruntant cette route, procéder à un élargissement à 1,5 mètre du pavage des accotements en se partageant les frais (50 % Ministère, 50 % Municipalité) de la surlargeur concernée de 0,5 mètre ;

12.4 2013 05 125 Embauche du personnel et heures d'ouverture pour la piscine 2013

IL EST PROPOSÉ par madame le conseiller Jean-Yves Masson ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QU'un sauveteur national piscine-RCR avec expérience, Valérie Ménard, soit engagés au tarif horaire de 13.00 \$ pour l'été 2013;

QUE les heures d'ouverture sont de 12 h à 17 h et de 18 h à 20 h du lundi au dimanche, (fermés en cas de mauvais temps).

VOTE : POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 70141 141

12.5 2013 05 126 Tarifs d'entrée piscine 2013

IL EST PROPOSÉ par madame le conseiller Martial Tétreault ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les frais de fréquentation pour la piscine pour l'année 2013 soient les mêmes qu'en 2012, c'est-à-dire :

<i>Nombre de personnes</i>	<i>Coût 2013</i>
Passe pour une personne	25 \$
Passe familiale de 2 personnes	35 \$
Passe familiale de 3 personnes	45 \$
Passe familiale de 4 personnes	65 \$
Passe familiale de 5 personnes	80 \$
Passe familiale de 6 personnes	95 \$
Entrée par personne pour une journée	2 \$

VOTE : POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉE

13. Correspondance

13.1 Dépôt de la correspondance reçue en avril 2013

Les membres du conseil ont pris connaissance à leur satisfaction du résumé de la correspondance du mois d'avril 2013.

13.2 2013 05 127 Adoption de la correspondance

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;

APPUYÉ par madame la conseillère Jean-Yves Masson ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la correspondance du mois d'avril 2013 déposée à la présente session soit adoptée.

VOTE : POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉE

14. Trésorerie

14.1 2013 05 128 Adoption des comptes à payer au 6 mai 2013

14.2 Conciliation bancaire au 31 mars 2013

14.3 Liste des comptes à recevoir au 30 avril 2013

14.4 Délégation au 30 avril 2013

